

de commisération dans d'autres parties du monde, nous devrions en venir à une entente au sujet de ce qu'on pourrait faire dans notre pays dans des circonstances semblables.

M. MCGREGOR: S'il m'est permis de commenter ce point, monsieur le président, je désirerais dire qu'Air-Canada a été sollicitée à plusieurs occasions; on lui a souvent demandé de transporter des fournitures médicales et autres choses semblables et, chaque fois qu'une demande de ce genre nous a été adressée, nous avons fait notre part. Je désire vous signaler le cas où il fallait transporter d'urgence du plasma de Winnipeg à Kenora il y a quelques années. Vous vous souvenez que plusieurs marins étaient dans un état pitoyable il y a quelques mois à Halifax. On avait besoin sans tarder d'un antidote, et Air-Canada s'est chargée de transporter la précieuse cargaison d'urgence. Je crois que l'on constatera que la compagnie se laisse facilement attendrir et se montre très disposée à collaborer chaque fois qu'on fait appel à ses services dans des occasions comme celles-là. Mais je crois que vous avez raison, monsieur Gillis, lorsque vous dites qu'aucune entente n'a été prévue pour les cas de ce genre.

M. GILLIS: Je mentionne la chose pour que vous puissiez la mettre à l'étude.

M. MURPHY (*Westmorland*): Je désire poser une question au sujet des installations à l'aéroport de Moncton...

LE PRÉSIDENT: Comme nous en arriverons bientôt à la rubrique "Immeubles et matériel", je crois que ce sera le moment de poser votre question. Cependant, vous pouvez la poser dès maintenant si vous le désirez.

M. MURPHY (*Westmorland*): L'année dernière, lorsque le Comité a siégé, j'ai demandé à M. McGregor de me renseigner au sujet de certains services du trafic-voyageurs à Moncton. A ce moment-là, on était en voie de centraliser les services du ministère, pour les installer à un seul endroit, avec un personnel de 14 employés. J'ai aussi demandé à ce moment-là si l'on avait songé ou si l'on songeait à déménager les installations d'Air-Canada de Moncton, et l'on m'a répondu qu'il n'en était pas question. Six mois plus tard, en raison de l'installation de machines ou pour d'autres causes, le déménagement a eu lieu et M. McGregor s'est rendu à Moncton et nous a dit que ledit déménagement n'avait pas été prévu et qu'il s'était effectué après que le Comité eût présenté ses rapports.

Je désire lire aux membres du Comité un communiqué de presse au sujet d'un discours que M. J.-W. Bourgeois, député conservateur de Moncton, a prononcé le jeudi 10 février 1955. Voici ce communiqué. L'orateur était J.-W. Bourgeois, député conservateur de Moncton, proposant l'adresse en réponse au discours du Trône; le journal disait ce qui suit:

"M. Bourgeois a rappelé que, pendant la session de la Chambre de 1954, il avait demandé au gouvernement d'intervenir pour prévenir si possible de nouvelles mises à pied au National-Canadien et le déménagement de certains services d'Air-Canada de Moncton à d'autres endroits.

Il a déclaré que le premier ministre Flemming "surveillait la situation de près" et qu'il croyait que, grâce aux efforts du premier ministre, le déménagement des services d'Air-Canada à Halifax serait retardé d'un an."

Or, à la lumière du rapport du Comité, cette déclaration semble erronée et je désirerais avoir des explications à ce sujet.